

Responsable de Projets MENA

HYMA (Hub for Young Migrants Autonomy)

(2023)

INFORMATIONS GENERALES

Le CRIPEL est l'un des 8 Centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère (CRI) agréés par la Wallonie. Le CRIPEL couvre le territoire des 55 communes de l'arrondissement de Liège et de Huy - Waremme.

Sa finalité est de favoriser l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère en menant des actions positives permettant l'égalité de droit, de fait, de genre et des chances pour favoriser leur participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique de notre société.

Type de contrat : CDD de 6 mois (renouvelable)

Poste : Coordination du projet Hyma

Fonction : Responsable de projet

Lieu : Arrondissement de Liège-Huy-Waremme

Type horaire : 36h/semaine

CONDITIONS

- Être dans les conditions APE.
- Disposer :
 - Soit d'un Master ou un Bachelier dans le domaine social ;
 - et 5 ans d'expérience utile dans le secteur de l'intégration et/ou de l'Aide à la jeunesse et /ou l'accompagnement des MENA / ex-MENA ;
- Echelon : barème 4.1 (barème 4.2 si détenteur d'un titre universitaire lié à la fonction au moment de l'engagement) - CP 329.02 (secteur socioculturel et sportif) ;
- Rémunération brute mensuelle (ancienneté 5 ans) : 4.1 : 3191.15 € / 4.2 : 3573.24€

DESCRIPTION GENERALE DE LA FONCTION

Le/la Responsable de projets MENA (HYMA) travaille sous la responsabilité hiérarchique directe de la coordination pédagogique, de la direction adjointe et de la direction.

Le/la Responsable de projets MENA (HYMA) a pour missions de :

- Assumer ses fonctions dans un cadre défini par la ligne hiérarchique ;
- Assurer la coordination entre les partenaires du HUB et le déploiement opérationnel de l'ensemble des actions du projet (observatoire de la problématique MENA / ex-MENA, programme de formation, évaluation et modélisation) et développer des outils pédagogiques nécessaires au projet mais aussi organiser et mener des plateformes, GT, formations et événements ; Adopter une posture déontologique professionnelle, une éthique et un comportement irréprochables auprès des collègues et de l'ensemble des partenaires, ainsi qu'auprès des usagers.